

# LA LAISSE DE MER, UN ÉCOSYSTÈME VIVANT À PRÉSERVER

## Qu'est-ce qu'une laisse de mer ?

On appelle laisse de mer l'ensemble des éléments déposés sur la plage par la mer à chaque marée. Composée de déchets naturels (algues, bois flottés ou coquillages), elle comporte malheureusement des déchets d'origine humaine : bidons, bouteilles, filets, cordages, autant de symboles d'une pollution sans frontière...



## Les lasses de mer ne riment ni avec « sales » ni avec « laisser-aller ».

Ne pas confondre algues vertes et lasses de mer !

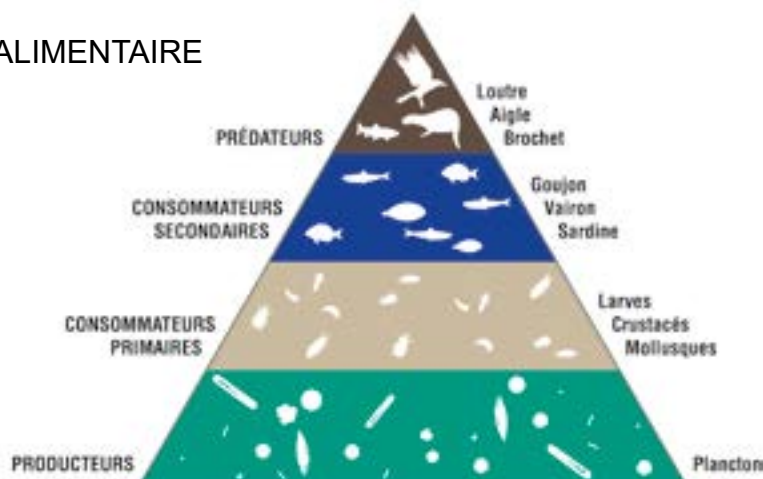
Les apports massifs d'algues vertes sont le résultat d'un excès d'azote et de phosphore provoqué par les activités humaines, agricoles et non agricoles (lessives,...). Contrairement aux lasses de mer, elles n'ont aucun intérêt écologique et dégradent les écosystèmes côtiers. Leurs impacts visuels et olfactifs, préjudiciables au tourisme, conduisent très fréquemment les services municipaux à les évacuer.



## Les lasses de mer sont indispensables au maintien de la vie !

Les lasses de mer sur la plage permettent l'alimentation de nombreux animaux (de la puce de mer au bar en passant par les oiseaux) et le développement d'une végétation très spécifique. Ces éléments sont à la base d'une chaîne alimentaire le long de laquelle chacun peut se retrouver.

## SCHÉMA CHAÎNE ALIMENTAIRE



## Les laisses de mer, un rempart pour protéger les propriétés riveraines contre l'érosion !

Les plages et les dunes échangent du sable en permanence. La laisse de mer capte le sable et « engraisse » les plages. Ces dernières résistent alors mieux à la force des vagues.

De même, la laisse de mer fixe le sable et permet l'installation de végétations qui amorcent le développement de la dune puis de dunes embryonnaires. Servant en hiver de zones tampons face aux assauts de la mer, elles participent à la protection des dunes mais aussi des propriétés arrière-dunaires !

### SCHÉMA ÉROSION



## La végétation des laisses de mer : un véritable exemple de biodiversité à protéger

Une végétation spécifique se développe sur les hauts de plage : elle se nourrit d'azote, un engrais naturel issu de la décomposition des laisses de mer et tolère la présence du sel. L'Arroche des sables, la Roquette de mer ou la Bette maritime sont, sur notre territoire les espèces typiques de cette végétation.



Parfois pousse la Soude brûlée, plus rare, dont les cendres servaient à la fabrication de la soude caustique.



De rarissimes trésors se cachent au sein des laisses de mer, comme le Chou marin ou le Gravelot à collier interrompu.



Le Diotis cotonneux, la Luzerne marine ou encore le Renouée maritime, espèces rares et protégées sont présentes sur les plages de la Turballe.

Seuls 10 couples de Gravelot à collier interrompu, protégé aux niveaux national et européen, nichent en Loire-Atlantique. L'espèce est en déclin en Europe.

Avec une gestion raisonnée des plages, l'espoir renaît de voir ces espèces prospérer sur nos rivages.

### **Le nettoyage mécanique des plages et ses conséquences**

Répondant au souci de « faire propre », le nettoyage mécanique des plages, intensifié sur notre territoire depuis la catastrophe de l'Erika, a de multiples conséquences négatives :

- Une partie du sable est emportée avec les matériaux ramassés ; la plage n'est donc plus naturellement engraisée.
- Les échanges sableux entre la plage et la dune sont perturbés, l'érosion est accentuée.
- Avec le ramassage des algues disparaît une micro-faune importante à la base des chaînes alimentaires de l'estran.
- Cette technique augmente le coût de traitement des déchets pour les communes (forte proportion de sable dans les déchets de plage = fort tonnage).



Il y a donc aujourd'hui une réelle prise de conscience sur la nécessité de faire évoluer le nettoyage des plages pour concilier besoins touristiques et préservation de l'environnement. Le maintien des lisses de mer est au cœur de ces enjeux.

### **Comment préserver la lisse de mer ?**

La Turballe s'est engagée dans une gestion raisonnée de la plage de Pen Bron. Cette politique, volontariste, consiste à nettoyer différemment les plages (nettoyage mécanique ou manuel, variant selon les périodes de l'année) en fonction des enjeux (présence d'accès du public, espèces protégées...).

Contrairement aux apparences, les plages présentant des lisses de mer sont entretenues.

De votre attitude dépend la biodiversité du littoral :

Veillez à ne pas laisser vos déchets sur la plage, ils pourraient finir dans un estomac



Gardez vos chiens en laisse (sur les plages où ils sont autorisés) afin de préserver la nidification des gravelots

Dans certains cas, les lisses de mer dans leur ensemble ne sont pas traitées par les services municipaux d'avril à juillet. Ceci afin de préserver la nidification des gravelots et de permettre le développement de la végétation

**ICI, LA VILLE DE LA TURBALLE  
OEUVRE POUR LA PRÉSERVATION  
DE LA LAISSE DE MER**

La laisse de mer est un écosystème vivant abritant de nombreuses espèces animales et végétales rares. Elle rend de nombreux services écosystémiques (refuge de biodiversité, premier rempart contre l'érosion...). Afin de préserver ce milieu fragile, la ville de La Turballe s'est engagée dans un contract Natura 2000 au travers d'un nettoyage manuel et raisonné de la laisse de mer.

| Financeurs  | Participation | Montant HT         |
|---|---------------|--------------------|
| État  | 40%           | 48 964,99€         |
| Europe via le Fonds Européen développement Régional | 40%           | 48 964,99€         |
| Autofinancement                                     | 20%           | 24 482,49€         |
|   | <b>Total</b>  | <b>122 412,47€</b> |

Circulez en bas de plage afin d'éviter de piétiner la flore du haut de plage

Soyez acteur de ce changement : Faites passer le message à votre entourage !

## Un contrat Natura 2000 pour un entretien doux des laisses de mer

La ville de la Turballe s'est engagée dans un contrat Natura 2000 des laisses de mer de la plage de Pen Bron puisque l'entretien manuel des laisses de mer est favorable à la biodiversité. Ce contrat Natura 2000 permet l'entretien manuel de près de 3 kilomètres de plage au printemps et en automne ainsi que de façon quotidienne en période estivale. Ce travail est financé à 80% par l'Etat et l'Europe grâce au Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du contrat Natura 2000.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



### **Plan de financement de l'opération**

| Financiers   | Participation | Montant HT   |
|--|---------------|--------------|
| État   | 40 %          | 48 964,99 €  |
| Europe via le Fonds Européen de Développement Régional | 40 %          | 48 964,99 €  |
| Autofinancement  | 20 %          | 24 482,49 €  |
|  | Total         | 122 412,47 € |